



## DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste :** Responsable du service bâtiments / CTM

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : A

Filière : Technique

Cadre d'emplois : Ingénieur

♦ **Définition du poste :**

Tout en coordonnant et pilotant l'ensemble des secteurs du service, le responsable devra prendre en charge les étapes techniques et administratives des projets de réhabilitation, de construction, de démolition et d'entretien du patrimoine. Il en garantit la qualité effective des prestations et travaux tant d'un point de vue opérationnel que financier. Il/elle devra mettre en œuvre le plan d'action municipale, en participant à l'élaboration et à l'actualisation des programmes de travaux du PPI ainsi que la mise en œuvre de la politique technique.

♦ **Missions principales :**

Gestion technique :

- Mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière de patrimoine bâti
- Effectuer le montage, la planification, la coordination des opérations de construction et de réhabilitation
- Encadrer le suivi des travaux
- Coordonner les interventions entre le secteur régie et le secteur GE/GR en fonction de la nature de la demande
- Recenser, orienter et valider les demandes de travaux, analyser les problèmes récurrents et proposer des solutions techniques
- Assurer une veille prospective sectorielle en matière de bâtiment et de réglementation
- Tenir à jour les dossiers nécessitant des obligations réglementaires en matière d'amiante (DTA), plomb, DT/DICT, DPE
- Piloter et appliquer le décret tertiaire
- Superviser les projets et représenter le maître d'ouvrage
- Coordonner et piloter les projets de maîtrise d'œuvre
- Rédiger et mettre en œuvre le cahier des prescriptions

- Contrôler les règles de sécurité dans les bâtiments
- Etre le référent de l'EPT Plaine Commune pour la DGST
- Gérer le site du CTM

Gestion administrative et budgétaire :

- Participer à la préparation des budgets d'investissement et de fonctionnement
- Mettre en œuvre le plan pluriannuel d'investissement (PPI)
- Superviser la rédaction de marchés publics et des études techniques diverses
- Réaliser les documents de synthèse, les notes relatives aux projets
- Rédiger des dossiers de consultation des entreprises si besoin
- Vérifier et suivre les factures en lien avec le service administration
- Rechercher des subventions sur les différents projets
- Créer et tenir à jour les tableaux de bord du suivi de l'activité (Régie, GE/GR, Réhabilitation, Construction, Fluides, CSSI)

Gestion des équipes :

- Coordonner les interventions techniques ainsi que les astreintes
- Organiser et animer des réunions d'équipe interne et externe.
- Suivre la gestion RH relatives à son équipe (congés, maladie, EPA...)
- Garantir l'application des règles de sécurité
- Conseiller et assister les autres services ou Directions

♦ **Compétences requises :**

- Connaissance parfaite de la réglementation : codes des marchés publics, de la construction, de l'urbanisme, incendie, ERP.
- Connaissance techniques bâtiments tous corps d'état (réglementation et suivi de chantier).
- Maîtrise de l'outil bureautique.
- Connaissance de l'environnement territorial

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

- Sens des responsabilités
- Capacités relationnelles
- Bon rédactionnel
- Force de proposition face à des difficultés techniques ou économiques
- Aptitudes à la négociation
- Sens de l'organisation et du travail en équipe
- Aptitude au dialogue, à l'encadrement et au management d'une équipe
- Faire preuve de discrétion professionnelle et de confidentialité sur les informations détenues

♦ **Conditions d'exercice :**

39h/semaine avec une forte disponibilité. Astreinte nuit et WE.  
Participation à des réunions d'information (le soir) ou au bureau municipal.

♦ **Moyens techniques :**

Un poste informatique, téléphone, téléphone portable, véhicule de service

♦ **Relations hiérarchiques :**

Placé sous l'autorité du Directeur.rice général.e Adjoint.e des services techniques

♦ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes :** ensemble des services municipaux
- **Externes :** Prestataires, partenaires (plaine commune, SIPPAREC....)

♦ **Diplômes et permis obligatoires :**

- Formation minimum de niveau VI obligatoire dans le génie civil/ urbanisme et aménagement, économiste de la construction, architecture, travaux publics ou équivalent
- Permis B obligatoire